



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **23 mai 2011**

Délibération n° 2011-2218

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conception, gestion, communication et animation du dispositif de covoiturage des territoires de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de la prospective et du dialogue public

**Rapporteur** : Monsieur Vesco

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 mai 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 mai 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, MM. Balme, Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mme Vullien (pouvoir à M. Abadie), MM. Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à Mme Tifra), Pillon (pouvoir à M. Fleury), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Schuk (pouvoir à M. Grivel), Vincent (pouvoir à M. Da Passano).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Giordano, Le Bouhart, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

**Séance publique du 23 mai 2011****Délibération n° 2011-2218**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Conception, gestion, communication et animation du dispositif de covoiturage des territoires de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 4 mai 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet l'autorisation de signer un marché de conception, gestion, communication et animation du dispositif de covoiturage des territoires de la Communauté urbaine de Lyon.

Le dispositif "covoiturage Grand Lyon" mis en place depuis 2009 a connu un succès important :

- 9 portails territorialisés et plus de 2 400 inscrits à fin 2009,
- 12 portails ouverts avec environ 3 700 inscriptions à fin 2010,
- 13 portails créés, au total, pour 4 200 covoitureurs à fin avril 2011.

L'objectif est de pérenniser le portail de covoiturage (portail internet, dispositif de communication et animation en entreprises) selon différents axes :

- un portail de covoiturage "domicile-travail" qui pourrait être décliné pour du "domicile-école" sur des bases communes,
- un portail de covoiturage "événementiel" qui pourrait être décliné pour du covoiturage "sportif" sur des bases communes,
- des dispositifs de covoiturage déclinés spécifiquement pour les grands travaux de l'agglomération (réfection du tunnel de la Croix-Rousse par exemple).

Le marché pourrait être attribué à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 26, 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics.

Le marché fait l'objet d'un marché à bon de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Ce marché est conclu sans engagement de commande minimum annuel et maximum annuel.

Dans le respect des articles 53 et suivants et 77 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 22 avril 2011, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise La Route Verte.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer le marché à bon de commande ainsi que tous les actes contractuels y afférents pour la conception, gestion, communication et animation du dispositif de covoiturage des territoires de la Communauté urbaine avec l'entreprise La Route Verte pour une durée ferme de un an reconductible 3 fois une année.

**2° - Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et suivants - compte 617 800 - fonction 020 - opération n° 2036.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 25 mai 2011.**